

**Groupe de consultation des intervenants du stationnement (GCIS)**  
**Version provisoire du procès-verbal de la réunion**  
**du 27 janvier 2022, de 13 h à 15 h**  
**Réunion virtuelle tenue dans Microsoft Teams**

---

Approuvé à la réunion du 10 mars 2022.

**Membres permanents**

Nom	Titre	Organisme	Présent
Quentin Levesque	Président du GCIS (directeur intérimaire, Services des routes et du stationnement)	Ville d'Ottawa – Service des Travaux publics	Oui
Scott Caldwell	Service du stationnement (gestionnaire de secteur, Transitway et Stationnement)	Ville d'Ottawa – Service des Travaux publics	Oui
Dennis Van Staaldunen	Représentant	ZAC de Wellington Ouest	Oui
Kalin McCluskey	Représentante	ZAC du marché By	Oui
Christine Leadman	Représentante	ZAC de la rue Bank	Oui
Patrick Burke	Représentant	ZAC du Glebe	Oui
Alice Nakanishi	Représentante	Centretown Citizens Community Association	Oui
James Grant	Représentant	Old Ottawa South Community Association	Oui
John Verbaas	Représentant	Fédération des associations civiques	Oui
Vania Karam	Représentante	Comité consultatif sur l'accessibilité	Oui
Daniel Spence	GDT/Installations pour cyclistes et piétons	Université d'Ottawa	Oui
Greg Fyffe	Représentant des lieux de culte	Église presbytérienne Knox	Oui
Kelly Haussler	Représentante de l'Administration du tourisme et des congrès	Tourisme Ottawa	Oui
Dean Karakasis	Représentant de l'industrie de l'aménagement/propriétaire-gestionnaire d'immeubles	Building Owners and Managers Association	Oui
John Woodhouse	Représentant des personnes âgées	Conseil sur le vieillissement	Oui

**Personnel de la Ville et experts-conseils présentant des exposés**

Nom	Titre	Organisme	Présent
Brandon Pollard	Coordonnateur de projet	Service du stationnement	Oui
Jessica Kennedy	Agente de projet	Service du stationnement	Oui

Mitchell House	Gestionnaire de projet, Programmes environnementaux	Direction générale de la planification, de l'immobilier et du développement économique	Oui
Jessica Lloy	Agente de projet, GDT	Direction générale de la planification, de l'immobilier et du développement économique	Oui

## **Point 1 – Présentations, aperçu et lecture du procès-verbal de la réunion précédente**

La séance est ouverte par le nouveau président Quentin Levesque, qui se présente et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres Patrick Burke (nouveau directeur général de la ZAC du Glebe) et Kalin McCluskey (nouvelle directrice générale de la ZAC du marché By), puis chaque participant se présente à tour de rôle.

- Le procès-verbal de la réunion du 23 septembre 2021 est approuvé.

## **Point 2 – Le point sur les programmes**

Scott Caldwell présente un exposé dans lequel il fait le point sur le budget 2022 du Service du stationnement, ainsi que sur les projets et les programmes dirigés à l'heure actuelle par le Service du stationnement.

Discussion et commentaires

- Connait-on le nombre de bornes de recharge pour véhicules électriques qui est prévu dans le budget 2022?
  - Le personnel indique que les bornes de recharge seront financées au moyen des fonds d'immobilisations pour la modernisation des infrastructures et les modifications sur la voie publique.
  - On prévoit que certains fonds seront disponibles pour les bornes de recharge au cours de chacune des prochaines années, mais d'ici à ce que les coûts individuels de chaque projet soient connus et que la demande puisse être évaluée, on ne sait pas exactement par combien de bornes de recharge cela se traduira.

## **Point 3 – Plan de travail 2022 du Service du stationnement**

Scott Caldwell présente un exposé dans lequel il donne un aperçu des projets et initiatives que le Service du stationnement entreprendra en 2022.

L'exposé ne suscite ni question ni commentaire.

## **Point 4 – Programme de stationnement public pour vélos**

Brandon Pollard présente un exposé dans lequel il fait le point sur la mise en œuvre du Programme de stationnement public pour vélos.

Discussion et commentaires

- Pour les nouveaux modèles de parcs à vélos, a-t-on tenu compte de la possibilité de stationner de petits vélos, comme des vélos pour enfants?
  - Le personnel confirme que cela a été pris en considération pendant le processus de sélection et que le nouveau modèle sera compatible avec différentes tailles de vélos.
- D'un point de vue conceptuel, les parcs à vélos existants sont excellents, mais ils présentent des lacunes esthétiques et fonctionnelles (p. ex., il manque des embouts).
  - Le personnel explique qu'il manque des pièces aux parcs existants et qu'ils sont généralement en mauvais état; c'est une des principales raisons pour lesquelles on souhaite les remplacer.
  - Les considérations liées à la conception des parcs ont été prises en compte dans ce qui a été proposé.
- La couleur verte proposée pour les parcs à vélos a belle allure, mais pourrait-on ajouter du ruban réfléchissant aux supports pour en améliorer la visibilité?
  - Le personnel fait remarquer que c'est une excellente idée et qu'elle sera prise en compte dans la planification de l'installation des supports.
- En ce qui concerne les supports Velocity, les zones commerciales ont indiqué qu'ils ne devraient être placés que sur des propriétés privées et non sur l'emprise publique; d'ailleurs, d'autres consultations sont demandées concernant leur emplacement.
  - Le personnel confirme qu'il est au courant de ces préoccupations et qu'il continuera de travailler avec les intervenants et le fournisseur pour résoudre les problèmes. Dans certains cas, les supports Velocity sont la seule solution pour le stationnement des vélos, par exemple là où des installations permanentes ne conviennent pas.
  - Le personnel va demander au Service du stationnement de prendre en charge le contrat pour les supports Velocity; ainsi, le contrat pourra être plus en phase avec le programme.
  - De plus, le financement qui accompagne le Programme de stationnement public pour vélos devrait réduire la dépendance à l'égard du programme Velocity à l'avenir.
- Si les supports Velocity doivent être déployés dans les ZAC, alors peut-être faudrait-il accorder aux commerces locaux la priorité pour y faire de la publicité.
- On reconnaît que l'intégration du programme de supports Velocity sous l'égide du Programme de stationnement public pour vélos permettra de mieux équilibrer le choix des types d'installation.

- Le personnel peut-il communiquer les données concernant les pondérations et le processus qu'il utilise pour formuler des recommandations sur l'installation des nouveaux supports?
  - Le personnel serait disposé à avoir une discussion hors séance pour entrer dans les détails. Toute personne intéressée devrait communiquer directement avec lui.
  - Au fur et à mesure de l'élaboration de l'outil indicatif de stationnement public pour vélos et des données connexes, les sources de données seront précisées et communiquées.
- La ZAC de la rue Wellington Ouest offre de s'associer à la Ville au sujet du projet pilote de collaboration commerciale dans le cadre duquel des supports pour vélos peuvent être fournis aux ZAC à prix coûtant.
- En ce qui concerne les parcs à vélos, on peut facilement constater qu'il y a une énorme demande de stationnement pour vélos dans certains secteurs du centre-ville, dont certains ne font peut-être pas partie d'une ZAC. Le personnel envisagera-t-il d'installer des parcs à vélos dans ces secteurs pour combler ces lacunes?
  - Le personnel explique qu'au cours de la saison 2022, la priorité sera accordée aux ZAC, mais que tous les secteurs seront envisagés si le programme se poursuit après 2022.

## **Point 5 – Recharge des véhicules électriques sur la voie publique**

Mitchell House présente un exposé dans lequel il fait le point sur l'emplacement et l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques sur la voie publique.

Discussion et commentaires

- Y aura-t-il des bornes de recharge pour véhicules électriques dans les secteurs ruraux? Qu'en est-il des stations de l'Étape 2 du projet de train léger?
  - Le personnel explique qu'à ce stade, la recharge des véhicules électriques sur la voie publique sera limitée au noyau urbain. Toutefois, certaines stations de l'Étape 2 du projet de train léger comprendront des bornes de recharge.
- Le choix du 930, rue Wellington soulève certaines inquiétudes; en effet, ce n'est peut-être pas un emplacement optimal du point de vue des usagers, surtout avec deux grands chantiers prévus à proximité. La ZAC de la rue Wellington Ouest assurera un suivi hors séance.

- En ce qui concerne l'accessibilité aux bornes de recharge, a-t-on tenu compte de la facilité d'utilisation pour les personnes qui ont de la difficulté à activer ou à manipuler l'équipement de recharge?
  - Le personnel explique que le milieu bâti entourant les bornes de recharge respectera les normes de la LAPHO.

## **Point 6 – Projet pilote de trottinettes électriques**

Jessica Lloy présente un exposé dans lequel elle fait le point sur les conclusions du projet pilote de 2021 et les plans pour 2022.

### Discussion et commentaires

- Combien de places de stationnement étaient réservées aux trottinettes électriques en 2021?
  - Le personnel confirme que cinq emplacements en tout ont été créés en 2021.
- Les données concernant les trottinettes mal garées sont-elles disponibles en glissement annuel? Les constatations générales du projet pilote soulèvent certaines inquiétudes, en particulier en ce qui concerne le stationnement inapproprié des trottinettes, sans toutefois que l'on puisse comparer avec les données antérieures.
  - Le personnel explique que même si les données de l'année précédente ne figuraient pas dans l'exposé, il sait qu'elles préoccupent les zones commerciales, qui peuvent les lui demander.
- Les emplacements des zones de stationnement pour 2022 ont-ils été choisis? La ZAC de la rue Wellington Ouest aimerait proposer certains emplacements pour sa rue.
  - Le personnel confirme que le processus de sélection est toujours en cours et que la contribution de la ZAC de la rue Wellington Ouest serait la bienvenue.

## **Point 7 – Conclusion**

- Les membres sont invités à proposer des sujets ou des intervenants dans les domaines qu'ils aimeraient approfondir.
  - On propose de prévoir une discussion sur la politique de stationnement dans le contexte des changements climatiques.
- Le personnel communiquera avec les membres pour planifier la prochaine réunion, qui devrait avoir lieu en mars.